

Parution : Septembre 2016



MADAME MARIE-ANGE LEPAGE POULIOT

FELICITATIONS 100 ANS !

*Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 13h à 16h 30
Téléphone : (418) 335-2585 Courriel : dg@stadriendirlande.ca
Site internet : www.stadriendirlande.ca*

BULLETIN DE SAINT-ADRIEN-D'IRLANDE

RÉSUMÉ DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 SEPTEMBRE 2016

ADOPTION DES COMPTES DU MOIS

Le conseil approuve le paiement des comptes du mois de août 2016 totalisant 57 663,56\$ et approuve le paiement des salaires de la semaine 31 à 34 totalisant 9 903,06\$.

CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES POUR LA PROCHAINE ANNÉE

3 octobre, 7 novembre, 5 décembre.

CONTRIBUTION CROIX-ROUGE

La municipalité s'engage à verser un montant annuel de 150,00\$ (contribution pour moins de 1 000 habitants) pour 2016 et à signer l'entente services aux sinistrés entre la municipalité de Saint-Adrien-d'Irlande et la Société canadienne de la Croix-Rouge division du Québec.

CONGRÈS ANNUEL 2016- FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS

Le Conseil autorise Madame Jessika Lacombe, mairesse à assister au congrès annuel de la FQM du 29 septembre au 1^{er} octobre 2016 au Centre des Congrès de Québec. La municipalité défraie tous les coûts reliés à cette activité.

APPEL D'OFFRES PUBLIC SEAO-CUEILLETTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES ET RÉCUPÉRABLES POUR 3 ANS (2016-2017, 2017-2018, 2017-2018)

Le contrat de Services Denis Fortier vient à échéance le 30 novembre 2016. La directrice générale est autorisée à publier l'appel d'offres public sur le site SEAO simultanément avec le Courrier de Frontenac.

ADOPTION DES RÈGLEMENTS NUMÉRO 370 ET 371

La municipalité a adopté le règlement numéro 370 modifiant le règlement numéro 359 relatif au Code d'éthique et de déontologie des élus et le règlement numéro 371 modifiant le règlement numéro 344 relatif au Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux de la municipalité suite à l'adoption le 10 juin dernier du Projet de loi 83 (Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière municipale concernant notamment le financement politique.

ANALYSE-OCTROI DU CONTRAT DES TRAVAUX CONCERNANT LE

«DÉCOHÉSIONNEMENT(PULVÉRISATION) NIVELAGE ET COMPACTAGE DU RANG 7»

Pavage centre Sud du Québec inc. 17 550,00\$ plus taxes

Sintra inc. 20 196,00\$ plus taxes

Les deux soumissions reçues sont conformes.

La municipalité octroie le contrat à Pavage centre Sud du Québec inc. au montant de 17 550,00\$ plus taxes

ANALYSE –OCTROI DU CONTRAT DES TRAVAUX CONCERNANT

«ASPHALTAGE DE LA CÔTE DU RANG 9»

Pavage centre Sud du Québec inc. 59 000,00\$ plus taxes

Sintra inc. 75 951,20\$ plus taxes

Les deux soumissions reçues sont conformes.

La municipalité octroie le contrat à Pavage centre Sud du Québec inc. au montant de 59 000,00\$ plus taxes.

MANDAT-FEPTEU

Le Conseil mandate la directrice générale à entreprendre les démarches pour s'inscrire au nouveau programme Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées via le PGAMR.

MANDAT SNC-LAVALIN- RIRL-AIRRL-TECQ

Le Conseil mandate la firme SNC-Lavalin pour la préparation des demandes d'aides financières RIRL, AIRRL et TECQ.

MANDAT SNC-LAVALIN TECQ 2014-2018 COMPLÉMENT

Le Conseil mandate la firme SNC-Lavalin pour la préparation des documents concernant le Complément relativement à la réalisation d'un plan d'intervention et un plan d'ensemble des réseaux d'eau potable et d'égouts associés aux annexes 1 à 3 du Complément.

PROGRAMME RÉHABILITATION DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL-VOLET REDRESSEMENT DES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES LOCALES (RIRL) 2016-2018

Le Conseil de la municipalité autorise la présentation d'une demande d'aide financière et confirme son engagement à faire élaborer les plans et devis et à faire réaliser les travaux selon les modalités établies dans le cadre du volet RIRL.

Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 13h à 16h 30

Téléphone : (418) 335-2585 Courriel : dg@stadriendirlande.ca

Site internet : www.stadriendirlande.ca

PROGRAMME RÉHABILITATION DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL-VOLET ACCÉLÉRATION DES INVESTISSEMENTS SUR LE RÉSEAU ROUTIER LOCAL (AIRRL)

Le Conseil de la municipalité autorise la présentation d'une demande d'aide financière et confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités établies dans le cadre du volet AIRRL.

PROGRAMME DE LA TAXE SUR L'ESSENCE ET DE LA CONTRIBUTION DU QUÉBEC (TECQ) POUR LES ANNÉES 2014 à 2018

Attendu que :

La municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;

La municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

Il est résolu que :

La municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

La municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;

La municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

La municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28,00\$ par habitant par année, soit un total de 140,00\$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;

La municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvées par la présente résolution.

MANDAT D'INGÉNIEURIE POUR LA PRÉPARATION DE PLANS ET DEVIS AVEC SURVEILLANCE POUR DES TRAVAUX D'ÉGOUTS ET LA RÉALISATION D'OUVRAGES D'ASSINISSEMENT DES EAUX USÉES

Le Conseil que suite à l'avis de recommandation de notre chargé de projet, de la conformité du plus bas soumissionnaire, accepte ladite soumission et octroie le contrat à la firme AVIZO Experts-Conseils inc. pour la somme de 134 313,80\$ taxes incluses.

SUBVENTION ACCORDÉE POUR L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER

Que le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur ou les chemins pour un montant subventionné de 40 000,00\$, conformément aux exigences du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports.

NOUVEL INSPECTEUR MUNICIPAL

Daniel Pouliot Pour le rejoindre : 418-333-3120

Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 13h à 16h 30
Téléphone : (418) 335-2585 Courriel : dg@stadriendirlande.ca
Site internet : www.stadriendirlande.ca

Transport Écolier

Les vacances sont déjà ou... enfin terminées! Les jeunes retourneront à l'école dans les prochains jours. Il sera important pour tous de se familiariser de nouveau avec la présence des autobus scolaires sur les routes.

Les policiers de la Sûreté du Québec vous rappellent ces conseils de prévention pour favoriser la sécurité des écoliers :

- À l'approche d'un autobus d'écoliers sur le point de s'immobiliser, ralentissez;
- Immobilisez votre véhicule en tout temps lorsque les feux intermittents sont en marche, sauf si vous circulez sur une chaussée adjacente, séparée par un terre-plein ou une autre séparation physique surélevée;
- Immobilisez votre véhicule à au moins 5 mètres de l'autobus, pour permettre aux enfants de traverser en toute sécurité;
- Assurez-vous que tous les écoliers sont en sécurité avant de repartir et que les signaux de l'autobus ne sont plus en marche;

Rappelons que le *Code de la sécurité routière* régit la cohabitation, sur les différentes routes, des transporteurs scolaires avec les autres véhicules routiers. Les contrevenants aux règlements s'exposent à des amendes d'au moins 200 \$ et selon l'infraction, 9 points d'inaptitude peuvent être inscrits à leur dossier.

Le comité organisateur invite les municipalités à passer à l'action !

Thetford Mines - C'est dans le cadre de la semaine de sensibilisation aux maladies mentales qui se déroule du 2 au 8 octobre que le comité formé des organismes partenaires CISSS-Hôpital et CLSC, L'Intervalle, Le Havre et La Croisée, invite la population à participer en grand nombre à ses activités.

Le mercredi 5 octobre, un 5 à 7 est proposé aux maires et aux conseillers et conseillères de toutes les municipalités du territoire, à messieurs Laurent Lessard et Luc Berthold ainsi qu'au préfet de la MRC des Appalaches, monsieur Paul Vachon.

Réfléchir ensemble, démystifier, sensibiliser mais encore ! Le comité veut aller un peu plus loin et pourquoi pas impliquer plus concrètement les représentants municipaux dans un projet commun, visant le rétablissement des personnes ayant à vivre avec une maladie mentale dans la région. Un défi de taille mais un défi réalisable!

De plus, La Croisée tiendra ses kiosques d'information au CEGEP et à la cafétéria du CISSS les 3 et 5 octobre avec le thème « La lutte à la stigmatisation et à l'autostigmatisation ». La population sera invitée à poursuivre la démarche initiée en 2015.

Enfin, vendredi le 7 octobre aura lieu comme à l'accoutumée, le déjeuner de sensibilisation aux maladies mentales au restaurant Pizzeria du Boulevard où toute la population est invitée. Les billets sont en vente auprès des partenaires au coût de 6 \$ (pourboire non-inclus).

Stéphane Garant, pour le comité organisateur.

Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 13h à 16h 30
Téléphone : (418) 335-2585 Courriel : dg@stadriendirlande.ca
Site internet : www.stadriendirlande.ca

FONDS INITIATIVES PARENTS

Afin d'aider les parents à dynamiser leur milieu, les partenaires de Ensemble pour nos enfants! ont mis sur pied un fonds permettant de financer des activités qui vous tiennent à cœur!

Des idées d'activités familiales...
Fête d'Halloween
Fête de Noël
Chasse aux trésors
Rallye en forêt
Et toutes autres activités rassemblant les parents et les enfants!

Les partenaires souhaitent encourager les parents de différentes municipalités à se mobiliser et à mobiliser d'autres parents à travers la réalisation de leurs projets!
Le fonds Initiatives parents se divise en 2 volets:

1- **Volet familial:** organisation d'activités visant à augmenter et à favoriser les interactions positives entre le parent et son enfant

2- **Volet parents seulement:** organisation d'activités entre parents dont l'objectif est l'amélioration de la qualité de vie des enfants 0-5ans

CRITÈRES DE SÉLECTION DES PROJETS

- ⇒ L'activité doit être une initiative d'un parent ou d'un groupe de parents
- ⇒ Le projet doit avoir un potentiel rassembleur
- ⇒ Le nombre de personnes rejointes par le projet
- ⇒ Le projet doit avoir un impact direct sur l'amélioration de la qualité de vie des familles avec des enfants 0-5 ans
- ⇒ Le projet doit être en lien avec les valeurs véhiculées par EPNE et avoir des retombées positives dans la communauté
- ⇒ Le soutien financier ne peut servir qu'à l'achat/location de matériel. Il ne peut en aucun cas payer les honoraires ou le salaire d'une ressource

Des idées d'activités pour les parents...
Aménagement d'une structure de jeu dans un parc
Cours de menuiserie pour la fabrication de jouets
Conception d'un livre de recettes pour faciliter la préparation des boîtes à lunch
Et tant d'autres!

COMMENT ÇA FONCTIONNE?

- 1- Contactez Ensemble pour nos enfants pour recevoir le formulaire, complétez-le et nous le retourner ensuite
- 2- Votre activité sera ensuite analysée en fonction des critères de sélection
- 3- Si votre activité est approuvée, vous recevrez les fonds demandés pour la réaliser!

Si vous avez des questions, contactez:

Geneviève Chouinard, coordonnatrice
Ensemble pour nos enfants!
Tél: 418.281.0635
Courriel: epne05ans@email.com



Site internet : www.stadriendirlande.ca